

COMPTE-RENDU de la REUNION DU 1^{ER} CONSEIL D'ECOLE
Jeudi 6 novembre 2014

Sont présents :

Les représentants de la mairie : Mme Lassus et Mr Thévenet

Les représentants de parents d'élèves : Mme Senellier, Mme Tornay, Mme Villard, Mme Furet et Mr Caudron

Les enseignants : Mme Colin, Mme Bonnet, Mme Brosset et Mr Bourriaud

Les ATSEM : Mme Colinet et Mme Royoux

Sont excusés :

Mme Glykos, IEN

Mme McDonnell, Mr Reverchon-Billot, enseignants

Mme Giroire-Revallier, psychologue scolaire

Mr Garcia, maire

Mme Colin souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil.

Secrétaire : Mme Tornay

Début de séance à 18h30

Rappel de l'ordre du jour

- ✓ rôles et attributions du Conseil d'école ; résultats des élections
- ✓ effectifs et répartition de la rentrée 2014
- ✓ organisation du temps scolaire
- ✓ approbation du règlement intérieur
- ✓ sécurité à l'école
- ✓ bilan des comptes relatifs au fonctionnement de l'école
- ✓ présentation des projets
- ✓ questions diverses

1. Rôle et attributions du conseil d'école

Les élections se sont déroulées par correspondance le vendredi 10 octobre ; 157 inscrits, 100 votants : 7 blancs/nuls soit 93 suffrages exprimés (près de 64% des inscrits).

Les 5 sièges ont été pourvus par Mr Caudron, Mmes Senellier, Furet, Villard et Tornay.

Titulaires	Suppléants
Pierre CAUDRON Delphine SENELLIER Céline FURET Sophie VILLARD Aurore TORNAY	

Les attributions du conseil d'école sont définies par les articles D411-1 et suivants du code de l'éducation. (se référer également au document transmis par les représentants des parents d'élèves).

2. Effectifs et répartition

Noms des enseignants	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Effectif des classes
Mme Bonnet	2	13								15
Mme Brosset			11	11						22
Mr Bourriaud					14	6				20
Mme McDonnell Mr Reverchon-Billot						9	14			23
Mme Colin Mr Marmisse (remplacé)								12	11	23
Total des élèves par niveaux	2	13	11	11	14	15	14	12	11	103

Concernant la prévision des effectifs pour la rentrée 2015-2016 :

11 CM2 vont partir au collège

13 arrivent en PS (nés en 2012)

Donc stabilité des effectifs : 101 en 2014-2015 (les TPS n'étant pas comptabilisés lors de la carte scolaire)

103 en 2015-2016.

La situation reste à surveiller puisqu'avec une moyenne de 20 élèves par classe, la fermeture d'une classe pourrait avoir lieu.

Le conseil des maîtres a décidé de procéder à l'admission de TPS en janvier 2015. Les parents des enfants concernés doivent se faire connaître (inscrire leur enfant en mairie et prendre contact avec l'école).

3. Organisation du temps scolaire pour 2014-2015

Organisation (24h hebdo +1h d'APC)		
lundi	9h-12h	13h30-16h
mardi	9h-12h	13h30-16h
mercredi	9h-11h	APC 11h-12h
jeudi	9h-12h	13h30-16h
vendredi	9h-12h	13h30-16h

Le mercredi, la récréation est positionnée de 10h45 à 11h.

APC : Ces activités sont facultatives.

Les enfants fonctionnent en groupe restreint, c'est plutôt du soutien ou de l'aide à la méthodologie.

Pour la première période, les APC ont concerné les MS et GS sur des activités de motricité fine (en vue d'améliorer le geste scripteur). Pour cette deuxième période, il y a quatre groupes (élèves du CP au CM2), 1 groupe en numération et 3 groupes de lecture.

L'organisation de la semaine a été validée par l'IA pour l'année 2014-2015. Les horaires et la place des APC (si elles sont reconduites) notamment, pourront être revus en fin d'année scolaire.

Ce temps d'APC est effectivement positionné sur le temps des activités périscolaires que propose la mairie, et les enfants concernés par l'APC ne peuvent pas bénéficier de ces ateliers. Fort dommage au vu de l'objectif premier des activités périscolaires : ouvrir au plus grand nombre d'enfants le sport, la culture....

L'équipe enseignante accueille cette année 2 EAP (Emploi Avenir Professeur). Ceux sont des étudiants en L2 et L3 qui se destinent aux métiers de l'enseignement. Ils ont des missions d'appui éducatif et interviennent plusieurs fois par semaine et dans plusieurs classes.

4. Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est modifié et approuvé à l'unanimité. Il sera affiché sur le tableau, transmis aux parents par le cahier de liaison et mis en ligne sur le site de l'école <http://sites86.ac-poitiers.fr/bignoux/>

5. Hygiène et sécurité

A organiser dans les jours à venir, un exercice incendie.

L'alarme incendie de la classe CM1-CM2 est branchée sur la médiathèque.

Il est demandé à la mairie d'organiser un exercice sur un temps de restauration.

Le plan de confinement doit être revu.

Il est demandé d'établir un document commun à l'école et à la garderie/cantine pour les médicaments des élèves concernés par un PAI (armoire à pharmacie commune située dans un endroit accessible par les personnes habilitées à donner les traitements).

Pour les enfants asthmatiques, un nouveau dossier est à compléter en remplacement du PAI. Les parents des enfants concernés doivent se rapprocher des enseignants pour l'obtention du formulaire.

L'équipe remercie la municipalité pour les travaux qui ont été réalisés dans la grande salle et dans le bureau (peinture, sol).

L'école est dotée de 5 nouveaux ordinateurs, d'un nouveau photocopieur (évacuation de l'ancien ?), d'un vidéoprojecteur interactif dans la classe des cm1-cm2.

6. Les finances

Au 30 septembre 2014, solde de la coopérative scolaire : 4580.21 €

Solde conséquent mais plusieurs opérations ne sont pas encore passées, notamment

Dernier versement pour le règlement de Romagne	- 2509 €
Affiliation USEP :	- 450 €
Cotisation OCCE/MAIF	- 250 €

Rentrées d'argent :

Don APE = 500 euros (subvention CG pour le Buzz)

Participations des parents = 810 euros : 58 familles sur 78 ont participé soit 74 % des familles contre 92 % l'an passé. Les enseignants rappellent que même si la participation financière des parents est facultative, elle permet la réalisation de nombreux projets (sorties, ateliers, abonnements...)

Vente des DVD Romagne = 57 dvd commandés (rentrée : 285 euros, coût : 77 euros soit recette de plus de 200 euros)

L'équipe enseignante remercie les financeurs :

- La mairie : fournitures, participation aux transports, prise en charge de la location du bassin de la piscine, participation de 80€ par enfant de CM et par année pour les sorties et classe transplantée.

- l'APE : participation aux frais de transport à la piscine, 1 transport par classe et une très jolie enveloppe pour les animations ou classe transplantée, ce qui représente avec le don précédemment évoqué 2000 euros pour l'année 2014-2015.

- l'école des sports pour la participation aux frais de transport à la piscine (merci également pour l'aide humaine et le prêt de matériel)

7. Présentation des projets pour 2014-2015

✓ USEP pour les classes MS-GS, CP-CE1, CE1-CE2, CM1-CM2

✓ intervention d'une étudiante du CFMI (musique) les mardis matins pour les élèves de Mr Bourriaud et Mme Colin

merci à la mairie pour le prêt de la salle Roland Copin et pour les clés.

✓ intervenants dans la classe de Mme McDonnell pour le projet anglais / parlanjhe (patois)

✓ utilisation de la salle socio cette période pour du sport (matériel commun avec l'école des sports)

- classe de Mr Bourriaud et Mme Colin : lundi PM escrime

- classe de Mme McDonnell : mardi et jeudi PM patin à roulettes/roller

L'équipe enseignante apprécie la mise à disposition de cette salle et aimerait avoir une clé.

✓ 10 séances piscine à Chauvigny, après Noël, pour les CP CE1 et CE2 (2 classes)

✓ journée au CRED (sciences) 11 décembre pour les classes de Mr Bourriaud et Mme Colin

✓ sortie historique pour la classe de Mme McDonnell (bataille 732 ou Melle : sites médiévaux)

✓ sortie au musée pour les élèves de maternelle

✓ fête de Noël 18 décembre prise en charge par l'APE
défilé de printemps 17 avril 2015

Les enseignants diffuseront les dates de sessions d'agrément. Nous rappelons que les activités piscine et vélos ne peuvent se faire qu'avec un nombre minimum d'adultes agréés.

8. Questions des parents

Pouvons-nous savoir la raison du départ de Mr CASSIUS ? (Remplaçant de Mme Colin le vendredi)

La décharge de direction est assurée par Mr Marmisse qui est titulaire de ce quart temps. Déchargé syndicalement pour une partie de l'année, il est remplacé par des enseignants nommés par l'Inspection. Mme Colin avait demandé en début d'année que la personne nommée initialement puisse rester sur toute la durée de l'absence de Mr Marmisse. Pour des raisons de service, cela n'a pas été possible.

Le prochain conseil d'école aurait lieu le 19 mars 2015.

Les parents d'élèves peuvent être contactés à l'adresse conseil.decole.bignoux@gmail.com (ou par le biais de la boîte aux lettres de l'école en précisant « conseil d'école » sur l'enveloppe).

Fin de séance à 20h30

Relecture
Mme Tornay

La présidente
Mme Colin